

LINGUISTIQUE ET SOCIOLINGUISTIQUE

Parmi les nombreuses appellations possibles pour désigner les diverses manières d'appréhender les relations entre langue et société on choisira celle de sociolinguistique pour se conformer à un usage anglo-saxon sans que ce choix implique une quelconque prise de position. L'emploi de ce terme suggère par sa forme que la discipline qu'il désigne a pour domaine un secteur de la linguistique, qu'il faut l'interpréter comme société + linguistique. Cette interprétation n'est pas acceptée par tous : pour certains, il n'est de linguistique possible que sociolinguistique ; pour d'autres, la sociolinguistique (sociologie + linguistique) se situe aux frontières de ces deux sciences. Il faut donc tenter diverses approches des rapports entre ces trois disciplines : linguistique, sociologie et sociolinguistique.

Soit un message linguistique : [zavelœr?]. Cet acte d'énonciation vient s'intégrer à l'essentiel des relations que le locuteur entretient avec les autres membres de la communauté ; en tant que tel, il intéresse le sociologue. Cet acte est, par ailleurs, spécifique du langage humain (il appartient à telle langue) ; en tant que tel, il intéresse le linguiste — il possède une syntaxe, une intonation, des éléments de première et de deuxième articulations. Le sociologue prend le message en bloc et retient son contenu (but du message, intention du locuteur, rapport entre locuteur et auditeur) ; le linguiste brise l'unité du message afin de l'analyser en éléments pour établir le code dont ils relèvent.

Le sociolinguiste tâchera de mettre en relief le rapport qui existe entre l'organisation du message que détermine l'analyse linguistique, et la destination ou l'implication sociale de ce même message. [zavelœr?] s'exprimera en fonction de conventions sociales : 1° : « T'as l'heure, mec ? » (Un lycéen à son camarade de classe) ; 2° : Avez-vous l'heure, s'il vous plaît ? » (Le même lycéen à son professeur, par exemple). Ainsi le sociolinguiste fait-il porter son attention sur le locuteur en tant que membre d'une communauté, en tant que sujet dont le langage peut caractériser l'origine ethnique, la profession, le niveau de vie, l'appartenance à une classe...

Cette attention peut porter sur l'auditeur, sur les conditions de la communication, sur le niveau socioculturel du message, sur le contenu sémantico-social du discours (langage politique) ... Les champs d'étude sont vastes, et la difficulté de leur appréhension est faite des mêmes éléments que celle de l'appréhension de toute science humaine : choix des sujets, choix du nombre des sujets, choix des situations contextuelles, choix du corpus... (

Les principes généraux de méthode se répartissent en deux démarches successives : a) une description de la structure linguistique et, indépendamment, une description de la structure sociologique ; b) une

confrontation des deux descriptions établies précédemment. Généralement, le but visé est la connaissance de la société, le langage étant le moyen qui permet cette connaissance. Naturellement, la démarche du chercheur en sociolinguistique variera selon le sujet étudié (on n'étudiera pas le vocabulaire politique du général de Gaulle de la même manière que le problème du bilinguisme franco-occitan) et aussi selon sa position idéologique (langage reflet des structures sociologiques). Cause ou reflet des structures sociales et culturelles, le langage reste toujours, dans ces études, le moyen de connaître.

LINGUISTIQUE DE BUREAU ET LINGUISTIQUE DE TERRAIN

La sociolinguistique s'adresse à la linguistique mais elle lui reproche une double incapacité : rendre compte de la variation et de la place des phénomènes langagiers dans la société. Ce reproche s'applique effectivement à la « linguistique de bureau », dont l'objet est la compétence linguistique. Le linguiste de bureau produit et trie ses données au moyen de jugements intuitifs (...) Lors de leur mise en œuvre, dans la réalité, face à des difficultés non pressenties, le linguiste de bureau bricole sur le tas des solutions empiriques ad hoc (réduction de l'objet de la description linguistique ; pur et simple détournement des dichotomies conceptuelles de Chomsky ; ruses formelles dont la fonction objective est de différer la remise en cause des démarches suivies). Ou bien, il délaisse sa vocation descriptive pour retrouver le point de vue normatif, lequel se manifeste sous deux formes : censure, omission et recours aux niveaux de langue.

« Les données qu'un linguiste locuteur-auditeur produit par introspection ne peuvent prétendre à aucune représentativité sociologique quelle qu'elle soit, individuelle ou collective ; elles ne figurent le savoir linguistique d'aucun locuteur-auditeur identifiable, pas même celui du linguiste qui les produit ; on peut les concevoir comme un fragment de la somme des savoirs linguistiques de l'ensemble des sujets constituant la communauté linguistique, fragment dont le statut sociologique est nécessairement indéterminé ».

En revanche, ce reproche de « double incapacité » ne s'applique guère à la « linguistique de terrain » dont l'objet est la langue, ou un dialecte, ou un parler. Le linguiste de terrain travaille sur un corpus, sur des faits collectés grâce à une enquête menée selon des règles établies empiriquement, conduite grâce aux techniques de l'observation directe, du questionnaire et de l'entretien. Il travaille sur l'usage réel dans des groupes sociaux concrets.

La dialectologie, par exemple, partie intégrante de la linguistique, étudie la variation :

- dans le temps : l'histoire d'un dialecte à travers ses manifestations écrites.
- dans l'espace : par exemple, les différents dialectes du pays basque nord : labourdin, navarrais et souletin ;
- dans la vie sociale : elle étudie, par exemple, la causalité exercée par « l'extralinguistique sur la dialectisation d'une langue ou sa promotion, pour des raisons historiques et socioculturelles, au statut de langue dominante ». Elle s'attache non seulement à rendre compte de la variation mais, de plus, elle rend compte de la valeur symbolique du dialecte ou du parler et de son rôle dans une société déterminée sur une aire déterminée.

De fait, la sociolinguistique qui englobe pratiquement tout ce qui n'est pas description formelle d'un code unique, tout ce qui est étude de la langue ou de la parole ou du langage dans un contexte social, culturel ou comportemental, s'oppose, empiriquement, à une certaine linguistique, tant par le domaine de recherches que par le point de vue, l'éclairage qu'elle veut apporter sur les attitudes et les comportements linguistiques actifs et passifs. Par exemple, à partir de la constatation selon laquelle les productions linguistiques à l'intérieur d'une langue ne sont pas égales entre elles, elle s'oppose à la grammaire.

| SOCIOLINGUISTIQUE | GRAMMAIRE |
|---|---|
| Travaille sur des énoncés effectivement produits par des locuteurs réels dans des situations concrètes. | Travaille sur des énoncés fictifs, empruntés au corpus littéraire ou fabriqués ad hoc ; éventuellement prélevés sur, un corpus. |
| Prend en compte les variétés d'une langue unique, sous l'angle de l'hétérogénéité. | Ne prend en compte que la variété dite standard, sous l'angle de l'homogénéité. |
| Met les variétés en liaison avec la variation des situations et des locuteurs. Établit des régularités au niveau des usages | Fait abstraction de l'acte d'énonciation, réduit à la seule intuition du linguiste ou d'un informateur. Établit les régularités au niveau d'un système sous-jacent. |

BAYLON, Christian. Sociolinguistique. Société, langue et discours, Paris, Nathan, 1991